

**EXERCICE 2022****CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS****Séance du 8 décembre 2022****DÉLIBÉRATION n°2022-17**

Le conseil académique s'est réuni le jeudi 8 décembre 2022 en séance plénière, sur convocation de la Présidente du conseil académique, adressée le mardi 29 novembre 2022.

**Point de l'ordre du jour :**

2. Election à la vice-présidence étudiante du conseil académique

.....

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-4,

Vu les statuts de l'université, notamment l'article 25,

Vu les décisions du Président de l'université n°2022-575 et n°2022-576 du 25 novembre 2022 portant proclamation des résultats des élections des représentants étudiants à la commission de la formation de la vie universitaire et à la commission de la recherche,

Vu l'appel à candidature adressé par courriel le 25 novembre 2022,

Vu les candidatures déposées par Mme Agathe Joyeux et Mme Iona Ayreault,

**Exposé de la décision :**

Conformément à l'article 25 des statuts de l'université, le vice-président étudiant du conseil académique est élu par le conseil académique au sein du collège des usagers (étudiants et stagiaires de formation continue). Le vice-président étudiant est élu à la majorité absolue des membres présents et représentés au premier tour, à la majorité relative au second tour.

**Résultat du scrutin :**

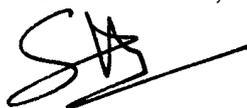
Nombre de membres constituant le conseil :	71		
Quorum :	36		
Nombre de membres présents et représentés :	49	Agathe Joyeux	25 voix
Majorité absolue requise (1 <sup>er</sup> tour) :	25	Iona Ayreault	23 voix
Blancs ou nuls :	1		
Suffrages exprimés :	48		

En conséquence, Mme Agathe Joyeux est élue vice-présidente étudiante du conseil académique.

**Pièces jointes :**

- professions de foi.

Fait à Tours, le 09.12.2022  
La Présidente,



Sylvie Humbert-Mougin

Classée au registre des délibérations du conseil académique, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 13/01/2023
	Transmise au recteur le : 13/01/2023